

ἐπ' αὐτοὺς ἀπ' ἄκρου τῆς γῆς, ἕως συνέτριψαν αὐτοὺς, καὶ ἐπάταξαν ἐν αὐτοῖς πληγὴν μεγάλην, καὶ οἱ ἐπιλοιποὶ διδώσιν αὐτοῖς φόρον κατ' ἐναντίον. ⁵ Καὶ τὸν Φίλιππον καὶ τὸν Περσέα Κιτιέων βασιλεῖα καὶ τοὺς ἐπηγμένους ἐπ' αὐτοὺς συνέτριψαν αὐτοὺς ἐν πολέμῳ, καὶ κατεκράτησαν αὐτῶν. ⁶ καὶ Ἀντίοχον τὸν μέγαν βασιλεῖα τῆς Ἀσίας τὸν προσηθέντα ἐπ' αὐτοὺς εἰς πόλεμον, ἔχοντα ἑκατὸν εἰκοσὶν ἐλέφαντας καὶ ἵππον καὶ ἄρματα καὶ δύναμιν πολλὴν σφόδρα, καὶ συνετριβή ἀπ' αὐτῶν ⁷ καὶ ἔλαβον αὐτὸν ζῶντα, καὶ ἔστησαν αὐτοῖς δίδοναι αὐτὸν τε καὶ τοὺς βασιλεύοντας μετ' αὐτὸν φόρον μέγαν, δίδοναι ὄμηρα καὶ διαστολήν, ⁸ καὶ χώραν τὴν Ἰνδικὴν, καὶ Μήδειαν, καὶ Ἀνδιαν, καὶ ἀπὸ τῶν καλλίστων χωρῶν αὐτῶν καὶ λαβόντες ἀπὸ αὐτοῦ ἔδωκαν αὐτὰς Εὐμένει τῷ βασιλεῖ ⁹ καὶ ὅτι οἱ ἐκ τῆς Ἑλλάδος ἐβουλεύσαντο ἐλθεῖν καὶ ἐξῶραι αὐτοὺς, καὶ ἐγνώσθη ὁ λόγος αὐτοῖς, ¹⁰ καὶ ἀπέστει-

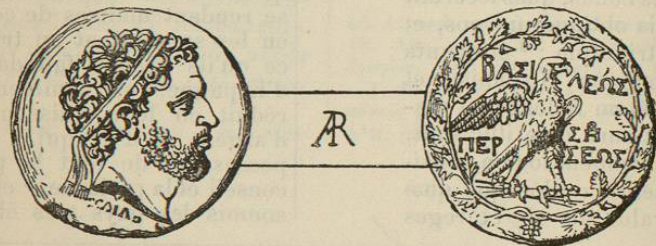
λαν ἐπ' αὐτοὺς στρατηγὸν ἕνα, καὶ ἐπολέμησαν πρὸς αὐτοὺς, καὶ ἔπεσον ἐξ αὐτῶν τραυματῖαι πολλοὶ, καὶ ἤχμαλώτευσαν τὰς γυναῖκας αὐτῶν καὶ τὰ τέκνα αὐτῶν, καὶ προσηθέμευσαν αὐτοὺς, καὶ κατεκράτησαν τῆς γῆς αὐτῶν, καὶ καθεύοντο αὐτοὺς ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. ¹¹ καὶ τὰς ἐπιλοιποὺς βασιλείας καὶ τὰς κτήσεις, ὅσοι ποτὲ ἀντέστησαν αὐτοῖς, κατέφθειραν καὶ ἐδούλωσαν αὐτοὺς.

4. A¹: ἐπάταξαν. 5. A¹: Κιτιέων... * ἐν. 7. A¹ (a. διδ.) καὶ. 8. A¹: Μήδειαν. 10. A: ἔπεσαν. A¹: ἤχμαλώτισαν. S (pr. m.) * αὐτῶν. AN: ὄχ. αὐτ. καὶ ἐπροσηθέμευσαν αὐτοὺς κ. κατεδ. αὐτῶν. 11. A¹: ἀνέστησαν. A¹: (I. αὐτοὺς) αὐτοῖς.

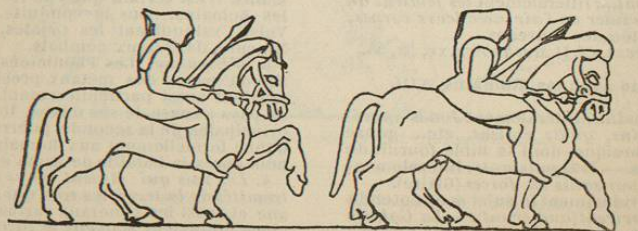
6. Antiochus le Grand. Voir sa monnaie, Daniel, xi, 43-49, p. 362.
7. Et ce qui avait été convenu. Septante littéralement : « et la distinction ».
8. (Qui étaient) des meilleurs de leurs régions. Septante : « et leurs meilleurs pays ».



Philippe V, roi de Macédoine (F. 5). (Cabinet des médailles).



Persée, roi de Macédoine (F. 5). (Cabinet des médailles).



Cavaliers lydiens (F. 8). (British Museum). (Tombeau de Bin-Tépé).

BIBLIOTECA CENTRAL JUAN JUAN

qui supervenerant eis ab extrémis terræ, contrivérunt, et percussérunt eos plaga magna : ceteri autem dant eis tributum omnibus annis : ⁵ et Philippum et Persen Ceteorum regem, et ceteros qui adversum eos arma túlerant, contrivérunt in bello, et obtinuerunt eos : ⁶ et Antiochum magnum regem Asiæ, qui eis pugnam intulerat habens centum viginti elephantos, et equitatum, et currus, et exercitum magnum valde, contritum ab eis : ⁷ et quia cepérunt eum vivum, et statuerunt ei ut daret ipse, et qui regnarent post ipsum, tributum magnum, et daret obsides, et constitutum, ⁸ et regionem Indorum, et Medos, et Lydos, de optimis regionibus eorum : et accéptas eas ab eis, dedérunt Eumèni regi : ⁹ et quia qui erant apud Hélladam, voluerunt ire, et tollere eos : et innóuit sermo his, ¹⁰ et miserunt ad eos ducem unum, et pugnavérunt contra illos, et ceciderunt ex eis multi, et captivos duxérunt uxóres eorum, et filios, et diripuerunt eos, et terram eorum posséderunt, et destruxérunt muros eorum, et in servitútem illos redegerunt usque in hunc diem : ¹¹ et residua regna, et insulas, quæ aliquando restiterant illis, exterminavérunt, et in potestatem redegerunt.

De fama Romano-rum sequitur.

1 Mach. 12, 39; 13, 32.
2 Mach. 3, 3.
1 Mach. 1, 18.
Dan. 11, 13-19.

1 Mach. 1, 11; 7, 1.

et défait les rois qui étaient venus contre eux des extrémités de la terre, et qu'ils les avaient frappés d'une grande plaie, et que tous les autres leur payaient un tribut tous les ans : ⁵ et qu'ils avaient défait Philippe et Persée, rois des Céthéens, et tous les autres qui avaient porté les armes contre eux, et qu'ils s'en étaient rendus maîtres : ⁶ et qu'Antiochus le Grand, roi d'Asie, qui leur avait fait la guerre, ayant cent vingt éléphants et de la cavalerie, et des chariots et une très grande armée, avait été défait par eux ; ⁷ et qu'ils l'avaient pris vivant, et qu'ils lui avaient prescrit qu'il payerait, lui et ceux qui régneraient après lui, un grand tribut, et qu'il donnerait des otages, et ce qui avait été convenu ; ⁸ et la région des Indiens et les Médés et les Lydiens, qui étaient des meilleures de leurs régions, et qu'ils avaient conquises, et données ensuite au roi Eumène ; ⁹ les Juifs apprirent encore que ceux qui étaient dans la Grèce avaient voulu aller contre eux et les détruire, et que la chose leur fut connue ; ¹⁰ et qu'ils avaient envoyé vers eux un général, et avaient combattu contre eux, et qu'il en était tombé un grand nombre, et qu'ils emmenèrent leurs femmes captives, ainsi que leurs enfants, et qu'ils les pillèrent et prirent possession de leur terre, et détruisirent leurs murs, et les réduisirent en servitude jusqu'à ce jour ; ¹¹ et qu'ils avaient ruiné et réduit en leur pouvoir le reste des royaumes et les îles qui autrefois leur avaient résisté.

5. Philippe V (appelé souvent Philippe III), roi de Macédoine, fils de Démétrius II (224-179), fut complètement battu, après une guerre de plusieurs années, à Cynocéphale en 179 et obligé de signer une paix humiliante. — Persée, son fils naturel et son successeur, dernier roi de Macédoine (179-168), fut battu en 168 à Pydna par Paul-Émile, et conduit en triomphe à Rome où il mourut en prison vingt ans après. — Céthéens ou Macédoniens. Voir la note sur I, 1. — Tous les autres, qui avaient fourni des troupes à Persée, les Épirotes, les Thessaliens, les Thraces, les Illyriens.
6. Asie. Ce nom désigne dans l'Écriture tout ou partie de l'Asie Mineure. Antiochus III le Grand portait le titre de roi d'Asie comme souverain de la Syrie et d'une grande partie de l'Asie Mineure. Après plusieurs combats, il fut complètement défait par les Romains à la bataille de Magnésie (189) et il dut céder à ses vainqueurs, qui les donnèrent à Eumène II, roi de Pergame, ses possessions à l'ouest du Taurus, la Mysie, la Lydie et la Phrygie.
7. Un grand tribut, quinze mille talents eubéens (ou plus de quatre-vingt-trois millions). Cinq cents talents devaient être payés à la conclusion des négociations; deux mille cinq cents à la ratification de la paix, et les douze mille restant pendant les douze années suivantes, mais les paiements ne furent pas faits régulièrement, de sorte qu'Antiochus Épiphanes avait encore à payer les arrérages en 173,

au rapport de Tite-Live. — Qu'il donnerait des otages. Antiochus Épiphanes fut un de ces otages. Voir plus haut, I, 41.
8. Comme du temps de Judas Machabée les Romains n'avaient porté leurs armes ni dans les Indes, ni dans la Médie, quelques interprètes pensent qu'on doit lire *Ioniens*, au lieu d'*Indiens*, et *Mysiens*, au lieu de *Médés*; mais il faut remarquer que, pour la vérité de l'histoire, il suffit que les Juifs l'eussent ainsi entendu dire. — Eumène II, roi de Pergame (197-159), fils et successeur d'Attale I^{er}, avait hérité de son père la faveur et l'alliance des Romains. Ceux-ci le récompensèrent des services qu'il leur avait rendus et de la part qu'il avait prise à la victoire de Magnésie, en commandant son contingent de troupes en personne, par le don de plusieurs provinces enlevées à Antiochus le Grand. Voir V, 6.
9-10. Ce qui est dit des événements de Grèce est vague, sans doute parce que la renommée n'avait rien fait connaître de bien précis en Palestine sur ce qui s'était passé en Grèce. L'auteursacré rapporte simplement les bruits qui étaient arrivés aux oreilles de Judas Machabée. Ils contiennent une allusion à l'alliance que les Étoliens avaient cherché à nouer avec Antiochus III le Grand.
11. Le reste des royaumes et les îles, la Sicile, la Sardaigne et les îles grecques de l'Archipel.

¹² μετὰ δὲ τῶν φίλων αὐτῶν καὶ τῶν ἐπαπαυομένων αὐτοῖς συνετήρησαν φιλίαν, καὶ κατεκράτησαν τῶν βασιλειῶν τῶν ἐγγύς καὶ τῶν μακρὰν, καὶ ὅσοι ἤγονον τὸ ὄνομα αὐτῶν ἐφοβοῦντο ἀπ' αὐτῶν. ¹³ ὅσοις δ' ἂν βούλωνται βοηθεῖν καὶ βασιλεύειν, βασιλεύουσιν· οὐδ' ἂν βούλωνται, μεθιστώσι καὶ ὑψώθησαν σφόδρα.

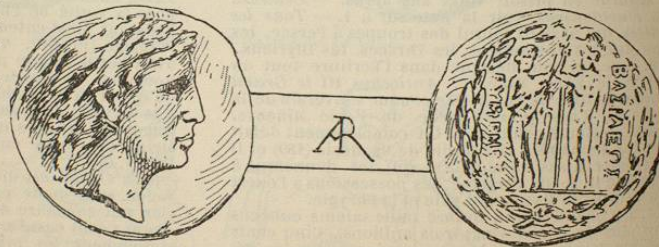
¹⁴ Καὶ ἐν πᾶσι τούτοις οὐκ ἐπέθετο οὐδὲ αὐτῶν διάδημα, καὶ οἱ περιεβάλλοντο πορφύραν, ὥστε ἀδρονθῆναι ἐν αὐτῇ. ¹⁵ Καὶ βουλευτήριον ἐποίησαν ἑαυτοῖς, καὶ καθ' ἡμέραν ἐβουλευόντο τριακόσιοι καὶ εἴκοσι βουλευόμενοι διαπαντός περὶ τοῦ πλήθους τοῦ εὐκοσμεῖν αὐτούς. ¹⁶ καὶ πιστεύουσιν ἐνὶ ἀνθρώπῳ τὴν ἀρχὴν αὐτῶν κατ' ἐναντιόν, καὶ κρυεύειν πάσης τῆς γῆς αὐτῶν, καὶ πάντες ἀκούουσι τοῦ ἐνός, καὶ οὐκ ἔστι φθόνος οὐδὲ ζῆλος ἐν αὐτοῖς.

¹⁷ Καὶ ἐπέλεξε Ἰούδας τὸν Εὐπόλεμον υἱὸν Ἰωάννου τοῦ Ἀκχῶς καὶ Ἰάσονα υἱὸν Ἐλεαζάρου, καὶ ἀπέστειλεν αὐτούς εἰς Ρώμην, στήσαι αὐτοῖς φιλίαν καὶ συμμαχίαν, ¹⁸ καὶ τοῦ ἄραι τὸν ζυγὸν ἀπ' αὐτῶν, ὅτι ἴδον τὴν βασιλείαν τῶν Ἑλλήνων καταδουλομένους τὸν Ἰσραὴλ δουλείαν. ¹⁹ Καὶ ἐπορεύθησαν εἰς Ρώμην, καὶ ἡ ὁδὸς πολλὴ σφόδρα, καὶ εἰσῆλθον εἰς τὸ βουλευτήριον, καὶ ἀπεκρίθησαν καὶ εἶπον· ²⁰ Ἰούδας ὁ Μακκαβαῖος καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ τὸ πλῆθος τῶν Ἰουδαίων ἀπέστειλαν ἡμᾶς πρὸς ὑμᾶς, στήσαι μεθ' ὑμῶν συμμαχίαν καὶ εἰρήνην, καὶ γραφήναι ἡμᾶς συμμάχους καὶ φίλους ὑμῶν.

²¹ Καὶ ἤρρεσεν ὁ λόγος ἐνώπιον αὐτῶν. ²² Καὶ τοῦτο τὸ ἀντίγραφον τῆς ἐπιστολῆς ἔς ἀντέγραψεν ἐπὶ δέλτοις χαλκαῖς, καὶ ἀπέστειλεν εἰς Ἱερουσαλὴμ εἶναι παρ' αὐτοῖς ἐκεῖ μνημόσνον εἰρήνης καὶ συμμαχίας.

¹² N: βασιλειῶν. ¹³ A¹ N: οἷς. A¹: βασιλεύουσιν. ¹⁴ A: ἄπαι. AN: ἐπέθετο. N: αὐτῶν οὐδὲ εἰς διαδ. οὐδὲ π. ¹⁶ AN: (I. τὴν ἀρχ.) ἀρχειν.

17. Jacob. Septante: « Accès ».



Eumène II, roi de Pergame (VIII, 8, p. 707). (Cabinet des médailles).

22. Le rescrit. Septante: « la copie de la lettre ».

¹² Cum amicis autem suis, et qui in ipsis requiem habebant, conservaverunt amicitiam, et obtinuerunt regna, quæ erant proxima, et quæ erant longe: quia quicumque audiebant nomen eorum, timebant eos: quibus vero vellent auxilio esse ut regnarent, regnabant: quos autem vellent, regno deturbabant: et exaltati sunt valde.

¹⁴ Et in omnibus istis nemo portabat diadema, nec induebatur purpura, ut magnificaretur in ea. ¹⁵ Et quia curiam fecerunt sibi, et quotidie consulabant trecentos viginti, consilium agentes semper de multitudine, ut quæ digna sunt, gerant: ¹⁶ et committunt uni homini magistratum suum per singulos annos dominari universæ terræ suæ, et omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos.

¹⁷ Et elegit Judas Eupolemum, filium Joannis, filii Jacob, et Jasonem, filium Eleazari, et misit eos Romam constituturi cum illis amicitiam et societatem, ¹⁸ et ut auferrent ab eis jugum Græcorum, quia viderunt quod in servitutem præmerent regnum Israel. ¹⁹ Et abiierunt Romam viam multam valde, et introierunt curiam, et dixerunt: ²⁰ Judas Machabæus, et fratres ejus, et populus Judæorum, miserunt nos ad vos statuturi vobiscum societatem et pacem, et conscribere nos socios et amicos vestros.

²¹ Et placuit sermo in conspectu eorum. ²² Et hoc rescriptum est, quod rescripsérunt in tabulis æreis, et miserunt in Jerusalem, ut esset apud eos ibi memoriale pacis et so-

Fideles erga amicos.

¹ Mach. 8, 3.

Quæ eorum constitutio regni.

Nuntii ad eos mittuntur.

² Mach. 4, 11. ¹ Par. 24, 10. ¹ Esdr. 2, 61. ² Esdr. 3, 4, 21.

Judæi optulabantur Romanis.

¹² Mais qu'ils conservaient leur amitié avec leurs amis et ceux qui se reposaient sur eux, et qu'ils s'étaient rendus maîtres des royaumes qui étaient proches et de ceux qui étaient au loin, parce que tous ceux qui entendaient leur nom les craignaient; ¹³ et que ceux qu'ils voulaient secourir pour qu'ils régnaissent, régnaient, mais que ceux qu'ils ne voulaient pas étaient chassés de leur royaume; et qu'ainsi ils s'étaient élevés à une très grande puissance.

¹⁴ Et qu'avec tout cela personne parmi eux ne portait le diadème, et ne se revêtait de pourpre, afin d'y être magnifié; ¹⁵ mais qu'ils s'étaient formé un sénat, et que tous les jours ils consultaient les trois cent vingt qui tenaient toujours conseil pour la multitude, afin de faire ce qui était convenable; ¹⁶ et qu'ils confiaient tous les ans à un seul homme leur magistrature pour dominer sur toute leur terre, et que tous obéissaient à un seul, qu'il n'y avait ni envie, ni jalousie parmi eux.

¹⁷ Alors Judas choisit Eupolémus, fils de Jean, fils de Jacob, et Jason, fils d'Eléazar, et les envoya à Rome pour faire avec eux amitié et alliance, ¹⁸ et afin qu'ils les délivrassent du joug des Grecs, parce que les Juifs virent qu'ils réduisaient en servitude le royaume d'Israël. ¹⁹ Ils firent donc le chemin très long de Rome, et ils entrèrent dans le Sénat, et dirent: ²⁰ « Judas Machabée et ses frères, et le peuple des Juifs nous ont envoyés vers vous pour faire avec vous alliance et paix, et pour que vous nous inscriviez vos alliés et vos amis ».

²¹ Or ce discours plut en leur présence. ²² Et voici le rescrit qu'ils gravèrent sur des tables d'airain, et qu'ils envoyèrent à Jérusalem, afin qu'il fût là pour eux un monument de paix et

dotale. — Jason, fils d'Eléazar, était probablement aussi de race sacerdotale, mais on ne connaît de lui que ce qui en est dit ici. Voir plus loin, XII, 46.

18. Du joug des Grecs; des rois de Syrie, qui étaient d'origine grecque.

19. Ils firent donc le chemin très long de Rome; long tant à cause de la difficulté de la navigation qui les obligeait à louvoyer le long des côtes, qu'à cause des précautions qu'ils durent prendre pour échapper à la surveillance des Syriens.

22. Le rescrit qu'ils gravèrent sur des tables d'airain. Joseph nous apprend que l'original resta à Rome, et qu'une copie seulement fut apportée à Jérusalem.

12-16. Il y a ici plusieurs bruits qui ne sont vrais que grosso modo, mais c'étaient les bruits qui couraient en Palestine. Ainsi le Sénat ne s'assemblait pas tous les jours, mais seulement aux calendes, aux nones, aux ides et aux fêtes. Depuis Tarquin l'Ancien jusqu'en 423 avant J.-C., il ne compta que 300 membres. Pour avoir le chiffre de 320, il faut y ajouter les dix tribuns, les quatre édiles, les deux questeurs, les deux préteurs et les deux consuls. — Il n'y avait pas qu'un seul consul, mais les traités d'alliance portaient le nom du président du sénat (avec celui de l'ambassadeur).

17. Eupolémus, fils de Jean. Ce Jean avait obtenu des rois de Syrie de grands avantages pour les Juifs, II Machabées, IV, 41. Il était de race sacer-